

9 juin 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Lionel Jospin, Premier ministre et Gerhard Schroeder, Chancelier fédéral d'Allemagne, sur les résultats du sommet franco-allemand de Mayence, leur convergence de vues concernant le processus de réforme institutionnelle de l'Union européenne, la coopération renforcée, la proposition d'Europe fédérale de Jochka Fischer, l'euro- 11, Mayence le 9 juin 2000.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Mesdames, messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir. Je voudrais tout particulièrement dire ma satisfaction que le Président de la République et le Premier ministre soient aujourd'hui nos hôtes. Mais je voudrais chaleureusement, aussi, saluer l'ensemble de la délégation française.

Vous vous en serez certainement rendu compte, les résultats de ce sommet sont tout à fait substantiels et les discussions que nous avons conduites se sont déroulées dans un climat extrêmement amical, tout à fait à la hauteur de la météo dont nous bénéficions aujourd'hui à Mayence.

Je voudrais tout particulièrement remercier notre hôte Kurt Beck, Ministre Président de Rhénanie-Palatinat, qui a contribué au déroulement harmonieux de ces travaux.

Fondamentalement, les collaboratrices, les collaborateurs, les ministres ont travaillé sur nos conclusions de Rambouillet, ont mis cela en pratique et ont fait en sorte que les résultats, très significatifs pour nos pays et pour l'Europe, ont pu être obtenus. J'en soulignerai quelques uns avant que le Président de la République et le Premier ministre ajoutent les observations de leur point de vue.

Alors, la première question était, naturellement, qu'en est-il des prochaines étapes de la construction européenne ? Que peut faire la France, que peut faire l'Allemagne pour faire progresser le processus de la réforme institutionnelle ? Cette réforme est nécessaire si nous voulons que l'Europe des quinze soit capable d'accueillir de nouveaux membres. C'était bien là notre décision d'Helsinki. Aucun doute ne saurait planer sur la volonté de la France et de l'Allemagne en ce sens. C'est pourquoi la question de la conférence intergouvernementale, qui aura lieu sous présidence française, était au centre de nos discussions. Sur les dossiers principaux, ceux que l'on appelle les reliquats d'Amsterdam, mais aussi sur la question de l'organisation de nouvelles formes d'une coopération renforcée. Sur tous ces dossiers, l'Allemagne et la France sont en plein accord.

Les ministres des Affaires étrangères, qui ont préparé tout ce processus, élaboreront les détails des mises en oeuvre, mais pour ce qui est de la progression de la réforme institutionnelle et de sa mise en oeuvre, qu'il s'agisse du nombre de commissaires ou qu'il s'agisse des décisions à la

majorité, de l'extension des décisions à la majorité, qui est nécessaire si l'on veut qu'une Europe élargie soit opérationnelle, ainsi que sur les autres questions institutionnelles, il y a accord entre la France et l'Allemagne.

D'autre part, nous avons obtenu un niveau, sans équivalent, de coopération en matière d'armement. Nous avons décidé qu'ensemble, nous développerions et nous construirions le nouvel avion de transport. Nous avons opté pour le projet de l'ATF, ce que la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France avaient déjà fait. Il y a donc, une très large entente qui aura sans aucun doute des conséquences dans le domaine civil.

La France et l'Allemagne vont développer un système satellitaire qui nous donnera des capacités de reconnaissance. Là aussi, nous allons développer cette coopération, qui sera ouverte à d'autres.

Concernant le dossier des Balkans, notre analyse, notre position est la même. Nous avons rappelé que ce que nous faisons, et ce que nous attendons aussi de nos partenaires, c'est que l'on respecte un accord pour une présence militaire. Nous devons renforcer les efforts sur le plan civil, nous soutenons les travaux du coordinateur, M. Hombach, nous soutenons donc le Pacte de stabilité et nous considérons, l'un et l'autre, que ce que le Président a annoncé dans son grand discours devant l'UEO, à savoir d'organiser une conférence sur les Balkans, conférence qui aura probablement lieu à Zagreb, nous pensons que c'était là une proposition majeure, qui fera date et nous devons veiller à la mettre en oeuvre.

Au surplus, nous avons abordé un certain nombre de questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun, mais je ne vais pas préjuger ce qui pourrait être dit, et je laisse la parole au Président de la République.

LE PRESIDENT - Merci Monsieur le Chancelier. Je voudrais d'abord remercier chaleureusement le Chancelier pour la qualité du travail qui a été fait pour préparer cette réunion et pour l'accueil qui nous a été réservé. Je voudrais remercier également M. Kurt Beck, le Ministre Président de Rhénanie Palatinat, qui a participé à cet accueil exceptionnel à Mayence, mais aussi pour tout ce qu'il fait pour le développement des relations culturelles entre l'Allemagne et la France.

Ce sommet, le Chancelier l'a très clairement exprimé, a été une occasion de constater que lorsqu'il est nécessaire, l'entente entre l'Allemagne et la France est sans faille. Que le moteur franco-allemand fonctionne bien. Nous sommes dans un moment où cette exigence devait être constatée, puisque la présidence française va devoir assumer non seulement le suivi de Lisbonne et la mise en oeuvre d'un certain nombre de décisions dans le domaine des problèmes de société, économiques, sociaux, mais également la conférence intergouvernementale, c'est-à-dire une solution permettant de donner à l'Europe à quinze, mais aussi et surtout à l'Europe élargie, les moyens de progresser, les moyens de se diriger.

A Rambouillet, nous avons eu un entretien à la fois chaleureux et efficace. Entre Rambouillet et Mayence, les ministres compétents ont travaillé, ont mis au point un certain nombre de voies pour atteindre des objectifs communs et, aujourd'hui, il est clair que nous avons la volonté d'atteindre ensemble un résultat qui ne saurait être un accord au rabais mais qui doit être un accord ambitieux pour l'Europe de demain.

De la même façon, notre sommet nous a permis de mieux affirmer le rôle de l'Union européenne sur la scène internationale. Nous sommes convenus de donner ensemble une nouvelle impulsion à la mise en oeuvre des décisions d'Helsinki sur la politique étrangère et de défense de l'Union européenne. S'agissant des Balkans, le Chancelier l'a dit, l'Allemagne et la France travailleront ensemble à la préparation d'un sommet entre l'Union européenne et les pays des Balkans occidentaux afin que l'Union européenne affirme davantage sa présence et ses responsabilités dans cette région. Et, s'agissant des questions stratégiques, nous avons partagé la même analyse sur les conséquences fâcheuses que pourrait avoir un projet de défense anti-missile remettant en cause le traité ABM. Enfin, l'Allemagne et la France se sont entendues sur le choix d'Airbus pour la réalisation de l'avion de transport futur, comme l'a rappelé tout à l'heure le Chancelier.

Je voudrais, pour terminer, dire qu'il y a eu également un événement important dans ce sommet qui a eu lieu en réalité hier. C'est la rencontre entre les partenaires sociaux. Naturellement, nos

relations politiques, économiques sont du plus haut niveau et tout à fait excellentes, mais il est important de développer aussi les relations, je dirai, entre les sociétés civiles. Et, de ce point de vue, la relation entre les organisations patronales et syndicales est une nécessité. Eh bien, hier, pour la première fois, des représentants des syndicats et du patronat se sont rencontrés, et je crois comprendre, notamment du rapport qui nous a été fait par le ministre compétent, tout à l'heure, que cette rencontre a été fructueuse et qu'elle sera le préalable à une série ou une habitude de rencontres, ce qui est aujourd'hui, je le crois, nécessaire.

Je voudrais enfin me réjouir d'assister au sommet franco-allemand de la Jeunesse organisé par le Ministre-Président, M. Kurt Beck, aujourd'hui à Mayence. Me réjouir aussi qu'à la suite des entretiens que nous avons eus, et à l'initiative du Chancelier, l'Académie franco-allemande du cinéma soit créée et j'aurai le plaisir d'assister à la séance inaugurale à l'occasion d'une visite d'Etat que je ferai prochainement en Allemagne et je m'en réjouis beaucoup.

Je n'ai rien d'autre à ajouter mais le Premier ministre, de son côté, aura probablement quelque chose à ajouter.

LE PREMIER MINISTRE - Peu de choses Monsieur le Président de la République, Monsieur le Chancelier. Je remercie comme vous nos hôtes de Rhénanie Palatinat et d'Allemagne. Ce 75ème sommet franco-allemand se tient par beau temps. Beau temps à Mayence et beau temps dans nos relations. On le mesure par les approches communes sur beaucoup des points qui ont été abordés : la CIG, les problèmes de défense, la question de la Charte des droits fondamentaux, les discussions entre nous, avec le Chancelier, sur l'Euro-onze, les approches de l'harmonisation fiscale, la question des Balkans, et les programmes de coopération dans le domaine industriel et d'armement.

C'est vrai que les circonstances -et notamment le fait qu'il va y avoir la présidence française, qu'il y a ces interrogations sur la conférence intergouvernementale sur l'avenir de l'Europe- ont peut-être occulté ce qui était pourtant un élément original de ce sommet franco-allemand, c'est-à-dire la rencontre préalable des partenaires sociaux. Pourtant elle a été importante et elle est nécessaire : non seulement pour rappeler la nature du modèle économique et social européen, mais aussi parce que les pouvoirs politiques doivent, dans le respect de l'indépendance des partenaires sociaux, veiller à ce qu'ils participent au futur de l'Union européenne et enfin parce que lorsqu'on crée des entreprises communes par exemple comme EADS, la question des règles sociales, de l'organisation, des relations entre patrons et salariés dans les entreprises, selon des législations qui sont différentes, sont des questions nouvelles et importantes. Je voudrais terminer en disant que je me réjouis profondément des décisions qui ont été annoncées par la partie allemande et par la partie française touchant l'avion de transport du futur, l'A400-M, après la constitution de la société EADS. Alors que se prépare le lancement de l'A3XX, cette nouvelle décision témoigne de la capacité de l'Europe à mener de grandes aventures industrielles.

QUESTION - Monsieur le Président, est-ce que la France a pris une décision concernant la pondération des votes dans la Commission ? Est-ce qu'un élément démographique, le nombre de la population, sera pris en compte ?

LE PRESIDENT - Je crois que la prise en compte des éléments démographiques est souhaitable et qu'une repondération des voix doit être étudiée. C'est un des moyens pour permettre à l'Union européenne de surmonter ses contradictions, de prendre des décisions, et d'aller de l'avant. Pour ce qui concerne la relation entre la pondération des voix entre la France et l'Allemagne, ce que je peux vous dire, c'est que ce ne sera certainement pas un problème entre nous.\

QUESTION - Qu'est que vous avez pensé du discours de Monsieur Fischer proposant une Europe fédérale, alors que les ministres du gouvernement ont pris des positions un peu négatives sur le sujet ?

LE PREMIER MINISTRE - Je crois que nous nous sommes exprimés à plusieurs reprises sur ce sujet. Nous en avons parlé, par exemple, à l'occasion de la rencontre officieuse et amicale de Rambouillet. Le ministre des Affaires étrangères a eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet, le Président de la République lui-même et moi-même. Donc, je ne crois pas qu'il y ait de raisons d'y revenir. Nous pensons que cette réflexion sur le futur de l'Europe est nécessaire. Cette interrogation existe dans tous les pays, et en tous cas, elle existe en France. Comment l'Union

interrogation existe dans tous les pays, et en tous cas, elle existe en France. Comment l'Union européenne à vingt, vingt-cinq et à trente, non seulement pourra fonctionner, c'est un des objets de la CIG que de trouver des réponses pratiques, mais aussi quelle sera son identité, quelle sera sa cohésion et quelle sera son projet, ses formes d'organisation. Donc, ces réflexions qui ont été lancées à titre personnel par Jochka FISCHER, mais en même temps dans son autorité, nous les avons jugées tout à fait salubres, importantes. Ce type de questions doit être posé.

Naturellement, nous avons des objectifs à court terme qui sont de réussir la conférence intergouvernementale, c'est-à-dire améliorer les processus de prise de décision dans l'Union européenne. Et nous pensons aussi, entre ces objectifs à court terme, améliorer la mécanique européenne et les réflexions à long terme sur lesquelles un débat s'ouvrira certainement dans les opinions publiques européennes et entre les pays. Et là, les pays auront à prendre des positions officielles le moment venu, et donc les autorités françaises. Il y a ce moment intermédiaire et cet instrument précieux que peuvent être les coopérations renforcées. Alors je crois que vous connaissez nos pensées sur ce sujet. Elles ont été exprimées de la même manière par le ministre des Affaires étrangères, le Président de la République et moi-même. Je m'exprime évidemment à l'instant simplement à mon nom mais reprenons ce qui est notre vision commune et ce que nos amis allemands savent très bien surtout depuis nos échanges très spontanés, très directs et très amicaux de Rambouillet.

LE PRESIDENT - Je souscris tout à fait, naturellement, à ce qu'à dit le Premier ministre. Je voudrais ajouter quelque chose. La question posée était : " est-ce que vous approuvez l'Europe fédérale proposée par Monsieur Fischer ? ". Il faut toujours se méfier des approches réductrices, surtout quand elles sont aussi réductrices que celle qui vient d'être exprimée. D'abord, je voudrais rappeler que le mot fédéralisme en allemand et en français a deux sens très différents. M. Von Taadden m'en entretenait encore ce matin en m'indiquant combien de contresens pouvaient être faits entre français et allemand dans l'utilisation de ce mot de fédéralisme.

Deuxièmement, le discours de M. Fischer ne propose pas une Europe fédérale, il propose une vision générale de l'Europe. Et moi, je peux dire que je l'ai beaucoup apprécié. Je pense que c'était une très bonne approche et une très bonne vision de l'Europe et, de surcroît, que ce discours venait au bon moment. C'est-à-dire au moment où il était nécessaire d'avoir une réflexion forte sur l'avenir d'une Europe dont on voit bien aujourd'hui qu'à la fois elle a des succès exceptionnels - je pense à l'Europe de la défense, à l'Europe monétaire, à l'Europe sociale, tout cela progresse et progresse très vite, à l'Europe industrielle... - mais qu'en même temps, il y a une espèce de léger affaïssement de son pouvoir politique, que l'on voit aussi bien d'ailleurs au niveau de la Commission qu'au niveau du Conseil, et qui exigeait que l'on relance un peu la réflexion générale, la vision que l'on peut avoir pour l'Europe de demain.

LE PRESIDENT - De ce point de vue, l'excellent discours de M. Fischer a plusieurs mérites. D'abord, de faire réfléchir. Ensuite, non pas d'apporter une solution, et je me permets de vous engager à le lire, à le lire attentivement, mais de prévoir des étapes. Une première étape, très positive, et qui est une vraie réponse au problème politique que connaît l'Europe aujourd'hui. Et puis, d'autres étapes, deux autres étapes, qui évidemment sont davantage en pointillé, c'est-à-dire avec des questions que l'on se pose, des questions intelligentes que l'on se pose, je dirais sur les voies qui peuvent être empruntées, l'une ou l'autre, et tout ceci, je le répète, permet d'affirmer une réflexion.

C'est d'ailleurs sur la base de ce discours que nous avons eu une excellente réunion de Rambouillet, comme nous le rappelions tous, tout à l'heure. Et, pour ma part, je tiens à remercier, après le Premier ministre, M. Fischer pour l'excellent travail qu'il a fait à ce sujet.

QUESTION - M. le Chancelier, vous avez parlé des reliquats d'Amsterdam, vous avez évoqué le nombre de commissaires, les décisions à la majorité, mais vous n'avez pas expressément cité la pondération. Est-ce que cela veut dire que vous n'attribuez plus une si grande importance à cette question, est-ce que l'on peut considérer que, dans le cadre de la conférence intergouvernementale, la question ne va pas se poser ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Il faut distinguer deux choses sur cette question. Il y a d'une part la pondération entre les Etats, les grands Etats par rapport aux autres, donc les Etats les uns

par rapport aux autres, les grands par rapport aux autres, notamment, et puis il y a la question de la comparaison entre la France et l'Allemagne, par exemple. Nous avons discuté de cette question, et je crois que nous devons trouver un règlement qui permette de prendre en compte l'importance de la population. Mais je n'y vois pas de difficultés insurmontables. Et pour ce qui est des relations franco-allemandes, je souligne tout à fait ce qu'a dit le Président de la République, ce n'est pas cela qui va nous fâcher.

Comme vous demandez la parole si courageusement, je vais vous la donner.

QUESTION - M. le Chancelier Fédéral, est-ce que vous avez, d'une part, parlé généralement des mesures des quatorze de l'Union européenne contre l'Autriche ? Et, deuxièmement, est-ce que vous avez parlé d'un véritable système d'observation ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Nous en avons parlé d'une manière générale et nous ne voyons pas la nécessité de changer notre attitude.

QUESTION - J'ai deux questions, je sais que vous n'allez pas aimer, mais je vais quand même essayer. Il faut redonner du sens à la construction européenne, je cite le Premier ministre français quand il présentait les grandes lignes de la Présidence française, il n'y a pas longtemps. Le Danemark peut-il toujours être utile, peut-il toujours aider quand il s'agit de redonner ce sens à cette Union européenne, avec ses grandes ambitions, si les Danois disent non à l'euro dans quelques mois ? La crise entre les quatorze et l'Autriche trouvera-t-elle une solution avant la présidence française, ou pendant la présidence française ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Alors, d'abord, pour l'Autriche, j'ai dit tout ce que j'avais à dire, et je ne le répéterai pas.

En ce qui concerne le Danemark, là, je voudrais exprimer mon plus grand respect face à ce merveilleux pays. Le Danemark aura toujours un rôle à jouer en Europe. Cela a été le cas dans le passé, ce sera le cas à l'avenir. Et, il y a une chose que vous devez comprendre, c'est que moi en tous cas, je ne souhaite pas m'exprimer face à une décision souveraine du peuple danois, il s'agit du référendum. Mais le Danemark est une partie très importante de l'Europe, elle l'a toujours été, elle le restera. Pour le reste, c'est aux Danois de faire leur propre choix, sans influence externe, même si tout ne nous plaît pas.

LE PREMIER MINISTRE - Ma réponse va forcément ressembler beaucoup à celle que vient de vous donner le Chancelier Schroeder. C'est d'abord aux Danois de prendre leur décision. Ils sont face à une question qui leur est posée, puisqu'il y a recours au référendum, et ils donneront librement leur réponse. Pour le reste et quelle que soit leur réponse, même si on peut avoir une préférence, le Danemark continuera à jouer son rôle dans l'Union européenne et contribuera à lui donner un sens, c'est l'expérience que nous faisons de sa participation à nos conseils européens. Et sur l'Autriche, je crois que le Chancelier Schroeder s'est exprimé excellemment sur la position qui a été adoptée, attitude tout à fait adaptée de la présidence portugaise. Le Président le dirait mieux que moi encore, puisqu'il sera le Président de l'Union européenne, je ne vois pas pourquoi la présidence française ne s'inspirerait pas de ce qu'a fait, très bien, la présidence portugaise.

QUESTION - Concernant les otages européens aux Philippines, en avez-vous parlé, y a-t-il un projet d'initiative commune ?

LE PRESIDENT - Oui, nous avons naturellement parlé des otages des Philippines. Et nous en avons parlé presque tous les jours depuis que nos compatriotes ont été pris en otages et nous sommes déterminés à naturellement tout faire pour trouver une solution que nous suivons jour après jour. Vous comprendrez que je ne puisse pas faire beaucoup plus de commentaires. Mais sachez bien que c'est un souci permanent pour les autorités françaises et pour les autorités allemandes.

LE CHANCELIER SCHROEDER - J'ajouterai qu'il y a une coopération très étroite, permanente, au niveau des ministres des Affaires étrangères, au niveau des organismes de sécurité. Je ne peux que souligner ce que vient de dire le Président.

QUESTION - Est-ce qu'on a parlé de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et, si oui, que pense l'axe franco-allemand sur la Turquie ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Nous n'en avons pas parlé. Il n'y avait pas de raison d'en parler

puisque les décisions nécessaires ont été prises à Helsinki.

QUESTION - M. le Chancelier, est-ce que vous pensez que les coopérations renforcées dont on discute maintenant, comme étant la première fusée, le premier étage de la fusée Fischer, est-ce que cela conduit automatiquement à l'avant-garde, à autre chose dans les années qui vont venir ? Est-ce que vous êtes favorable à une Constitution européenne pour définir les responsabilités des uns et des autres aussi rapidement ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Tout d'abord, parler systématiquement, quand on parle du ministre des Affaires étrangères, de fusée, c'est qu'il y a une méprise sur ses intentions, parce que c'est un homme extrêmement pacifique, qui compte le rester. Donc, je crois, comme la dit le Premier ministre, comme l'a dit le Président, qu'il s'agissait pour le ministre des Affaires étrangères de faire des propositions qui nous amènent à réfléchir sur l'avenir de l'Europe, bien au-delà du cadre évoqué, et qui devra être décidé au cours de la conférence intergouvernementale. Cela, c'est le premier point.

Deuxièmement, je crois qu'à la fin d'un tel processus, d'ailleurs je ne peux pas vous dire quand ce processus s'achèvera, je ne le peux pas, évidemment, il faut qu'il en sorte quelque chose de constitué, sous une forme ou sous une autre, ce que l'on essaie de faire avec la charte européenne, notamment, je le rappelle, en intégrant les droits fondamentaux, mais aussi les droits sociaux, c'est déjà une voie intermédiaire sur la voie d'une telle évolution de l'Europe. Et il me semble que les consultations, les rapports intermédiaires qui vont nous être faits, il faudra savoir les apprécier pour décider de la voie à suivre, pour faire avancer ces propositions et ces projets. Donc, sur ces questions, et d'ailleurs, parallèlement à ces réflexions menées et exprimées par le ministère des Affaires étrangères et qui sont évoquées dans l'opinion publique de nos deux pays, parallèlement à ces réflexions, le processus se met en place lui-même sur l'avenir de l'Europe. Parce que nous ne pouvons pas légitimer l'Europe dans les coeurs de la population européenne si nous refusons un tel processus de débat ouvert.

Il faut ce débat. Et les propositions faites par M. Fischer retrouvent un écho beaucoup plus favorable dans le gouvernement fédéral qu'on ne le retrouve parfois dans les journaux. En faire un débat sur la charte européenne, c'est autre chose. Tous ces débats, en tous cas visent à contribuer, à légitimer l'Europe vis-à-vis des citoyens et des citoyennes d'Europe.

LE PRESIDENT - Je voudrais juste ajouter deux courtes réflexions.

Moi, je suis très favorable au développement des coopérations renforcées.

La deuxième réflexion porte sur la deuxième partie de la question, la Constitution européenne. C'est un sujet dont on débat actuellement, ce n'est pas un sujet pour aujourd'hui. Mais dans la mesure où il s'agirait de dire clairement qui fait quoi dans l'Union européenne de demain, comme s'applique réellement le principe de subsidiarité, quelles sont les relations entre l'Union et les nations qui la composent, alors je crois qu'en effet, il serait utile d'avoir un texte de cette nature. Je le répète, pour dire qui fait quoi.

QUESTION - D'abord, sur le sommet social, est-ce que vous voulez l'institutionnaliser, qu'avant chaque sommet franco-allemand il y ait un sommet des partenaires sociaux ? Et, ensuite, sur l'initiative allemande de se doter d'un satellite d'observation militaire. Est-ce que vous pensez que c'est une bonne chose que l'Allemagne ait la technique radar et la France la technique optique ?

LE PRESIDENT - Sur la première question, je crois effectivement qu'un dialogue social organisé, permanent entre la France et l'Allemagne au niveau des organisations syndicales et patronales est une bonne chose. C'est évidemment aux partenaires sociaux de le gérer et de le décider, et je pense qu'ils devraient le faire.

Quant à nos satellites d'observation optique, radar, que vous avez évoqués, j'y suis évidemment très favorable car cela permettrait de doter l'ensemble germano-français des moyens nécessaires et complémentaires qui sont indispensables pour leur défense et pour la défense européenne.

QUESTION - Question au Président et au Chancelier : est-ce qu'on peut savoir un peu plus ce que vous avez dit sur l'euro-11 ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je crois que dans l'ensemble de ce débat sur l'euro-11, ou disons plutôt sur la coordination des politiques dans le cadre de l'euro-11, il faut voir une chose. Nous sommes en mesure, avec une Banque centrale indépendante, la Banque indépendante

nous sommes en mesure, avec une Banque centrale indépendante, je souligne indépendante, nous sommes en mesure de coordonner la politique monétaire. Ça c'est le premier point. A partir du moment où cette monnaie doit être une réussite durable, et c'est le cas, il nous faut davantage de coordination des politiques économiques et financières dans cette zone. Là aussi, ce n'est dirigé contre personne d'autre, mais cela doit servir la stabilité, la préservation de la stabilité, et chaque fois que cela est possible, l'amélioration de cette monnaie. Ce ne sera pas spectaculaire, cela ne s'oppose pas à la coopération au sein du Conseil Ecofin, mais nos ministres des finances, évidemment, évoquent ces questions. Et ces réflexions seront d'autant plus efficaces, et cela sera d'autant plus utile à la monnaie commune, que cela sera sans bruit. Alors cela va un petit peu à l'encontre de vos intérêts mais c'est dans l'intérêt de la monnaie. Donc, il faut parfois faire des concessions.

LE PREMIER MINISTRE - Qu'est ce qui fait la force d'une monnaie ? C'est la puissance de l'économie sur laquelle elle s'appuie. Je pense que de ce point de vue, le socle économique européen est le socle économique qui va maintenant vers la croissance. Si nous savons la maintenir, c'est le gage de la solidité de la nouvelle monnaie européenne. C'est aussi le fait que cette monnaie repose sur un système monétaire et financier stable et des institutions fortes et transparentes. C'est le cas du système monétaire et financier dans l'Union européenne. C'est sans doute que cette monnaie doit être bien gérée. Gérer avec sagesse, c'est le rôle de la Banque centrale européenne. Et puis c'est peut-être aussi qu'on identifie bien cette monnaie et les lieux à partir desquels les décisions qui la concernent sont prises. Et c'est là que dans le respect de l'indépendance de la Banque centrale, un dialogue s'est noué entre les autorités politiques chargées de ces questions économiques, notamment les ministres de l'économie et des finances, dans l'euro-onze, ou euro-douze bientôt, ou euro-treize, je ne sais pas. La recherche d'amélioration dans les modes de fonctionnement, notamment dans la relation avec la Banque centrale est une relation discrète qui n'a pas à être posée sur la place publique. C'est là, je crois, que des progrès peuvent être faits.

Je pense enfin qu'en 2002, même si l'arrivée de l'euro dans les poches des européens sera sans doute un choc -il faut d'ailleurs bien la traiter, le gouvernement français s'y prépare par tous les moyens- cette monnaie cessera d'être simplement la monnaie des institutions financières ou de certaines entreprises dans leurs transactions internationales pour devenir la monnaie des européens avec les pièces et les billets. Cela donnera à cette monnaie, non seulement son statut mais son poids de réalité.

Alors c'est pourquoi on peut être optimiste. Mais je le rappelle, ce qui fait la qualité d'une monnaie, c'est la force d'une économie. Donc, veillons à bien assurer la force de l'économie européenne et en particulier à veiller sur sa croissance.

QUESTION - J'ai deux questions : l'une, que je voudrais adresser au Président de la République à propos du système de satellite. Est-ce qu'à votre avis la participation au système de satellite de reconnaissance qui pourrait être intégré dans l'OTAN, est-ce que cela veut dire un échange d'informations avec l'OTAN ? Et une question au Chancelier : est-ce que, comme pour la pondération, vous pouvez nous dire quelques mots sur le nombre de commissaires, le vote à la majorité et la question de la flexibilité ?

LE PRESIDENT - Sur la première question, dont je n'ai peut-être pas très bien compris le sens, je voudrais dire qu'il y a en permanence, naturellement, entre la défense européenne qui est en train de se créer, il y aura en permanence, des échanges d'informations avec l'OTAN. Donc il n'y a pas de problèmes.

LE CHANCELIER SCHROEDER - En ce qui concerne la question qui m'était adressée, eh bien, d'abord, il faut que la Commission puisse continuer à être fonctionnelle avec l'élargissement, et elle est fonctionnelle à partir du moment où on accorde davantage de droits au Président de la commission. Et elle est fonctionnelle aussi à partir du moment où, même dans un élargissement, on ne laisse pas s'accroître trop le nombre des commissaires. Voilà qui correspond à une tendance. Je pourrais vous donner des chiffres, mais vous les aurez bien assez tôt.

Deuxièmement, pour ce qui est de la pondération des voix, ce qui est déterminant, c'est que l'on prenne en compte la population d'un pays, et que l'on gère cette population dans la pondération,

qu'on la prenne en compte. Mais il faut aussi veiller à un respect des décisions des petits Etats. Il y a donc là un équilibre délicat à trouver, mais je suis convaincu que nous y parviendrons. Et vous aurez compris, d'après ce que je viens de dire, comment cela peut fonctionner.

LE PRESIDENT - Puisque je comprends que c'est terminé, je voudrais simplement évoquer en un mot un sujet dont nous avons parlé ce matin avec le Chancelier, et qui est un sujet difficile. C'est celui des enfants des couples divorcés. Ce sont des conflits dramatiques pour les familles et pour les enfants et qui restent encore trop fréquents. Or un travail très important a été accompli, c'est vrai, par les deux ministres de la justice, un travail très important et positif et aussi dans le cadre de la commission de médiation, il n'y a pas de doute. Et néanmoins, il y a encore des efforts à faire. Et nous sommes convenus, ce matin, avec le Chancelier, d'accentuer ces efforts pour mettre le plus vite possible une fin, un terme, à ce drame aussi bien pour les parents que pour les enfants.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je vous remercie.\